

# CONCEVOIR ET EXPLOITER UN PROJET DE TIERS-LIEUX CULTUREL

CERTIFICATION EN COURS D'ENREGISTREMENT AU RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUE

GUIDE MODE D'EMPLOI





# LES OBJECTIFS DE LA CERTIFICATION

- Certifier les compétences acquises pendant la formation
- Valoriser et reconnaitre les compétences
- Développer ses compétences professionnelles
- Développer sa polyvalence
- Accompagner une reconversion professionnelle
- Mieux comprendre l'environnement des tiers-lieux
- Accompagner un projet professionnel de création ou de gestion d'un tiers-lieu
- Structurer son projet de création de tiers-lieu
- Répondre aux exigences des clients et des collectivités (notamment lors des appels à proposition)
- Financer sa formation

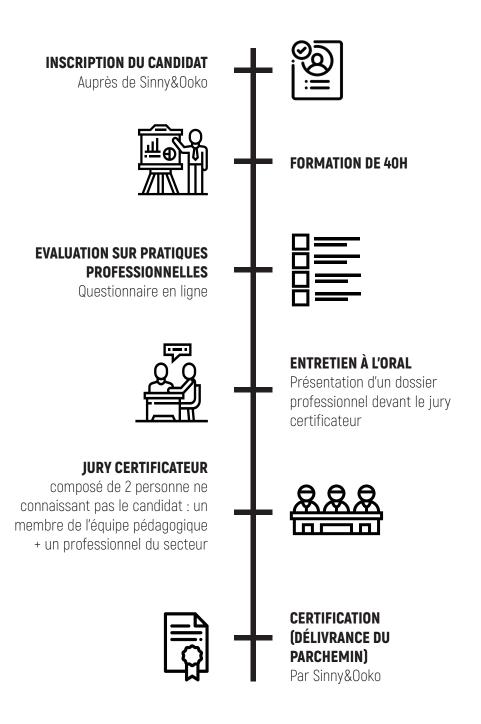
# PRESENTATION DE LA CERTIFICATION

La certification « Concevoir et exploiter un projet de tiers-lieux culturel » vise à certifier les compétences nécessaires à la création et à la gestion d'un tiers-lieu culturel autour de 10 compétences professionnelles :

- 1. Positionner son projet de gestion ou de création de tiers-lieu culturel pour prendre en compte les enjeux et les spécificités des territoires
- 2. Définir l'identité de son tiers-lieu (visuelle et la décoration) en cohérence avec le positionnement, l'identité, les valeurs du lieu et le type de public accueilli.
- 3. Sélectionner le statut juridique de sa structure afin d'être en adéquation avec son activité et les valeurs du tiers-lieu.
- 4. Identifier les indicateurs économiques clés de son activité (contraintes, fréquentation, taux de remplissage...) afin de définir son business plan et ses outils de pilotage.
- 5. Identifier les contraintes réglementaires et légales à respecter en fonction du projet de création de tierslieu culturel, afin d'évaluer sa faisabilité.
- 6. Etablir un programme (animations, expositions...) de son tiers-lieu culturel en cohérence avec l'identité, les valeurs du tiers-lieu pour répondre aux besoins du territoire et fédérer une communauté.
- 7. Définir la politique de privatisation du tiers-lieu culturel (types d'événements, matériels à disposition, prix...) pour développer une offre évènementielle cohérente avec le positionnement du lieu, afin d'assurer un équilibre budgétaire.
- 8. Concevoir une stratégie de communication adaptée au tiers-lieu culturel pour fédérer une communauté autour du projet et attirer du public.
- 9. Organiser l'activité de restauration et de bar du tiers-lieu culturel en définissant les ressources (humaines, techniques et matérielles) nécessaires à l'accueil des publics en cohérence avec les objectifs économiques.
- 10. Adapter son style de management à l'identité et aux valeurs du tiers-lieu culturel en prenant en compte les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

La certification s'adresse à tout salarié, demandeur d'emploi, indépendant ou chef d'entreprise ayant un projet de création ou de gestion d'un tiers-lieu culturel.

# PRESENTATION DE LA DEMARCHE



### La certification est obtenue si :

- Un score égal ou supérieur à 70% au questionnaire sur les pratiques professionnelles.
- Les compétences 1, 3, 6, 7 et 8 sont acquises lors de l'entretien technique à l'oral.

# TRAME DU DOSSIER PROFESSIONNEL

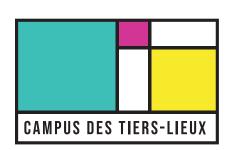
Dans le cadre de votre certification professionnelle « Concevoir et exploiter un projet de tiers-lieux culturel », vous devez constituer un dossier professionnel que vous présenterez lors d'un oral devant le jury de certification pendant 10 minutes et qui sera ensuite suivi d'un échange de 5 minutes avec le jury.

## Vous trouverez ci-dessous la trame du dossier professionnel et les éléments attendus le constituant :

- Un pitch de votre projet de création de tiers-lieu et une description détaillée de votre projet de tiers-lieu et son positionnement. 2 pages minimum
- Un exemple de programmation sur une thématique donnée avec
   3 évènements minimum de formats différents (en y incluant une partie privatisation).
   2 pages minimum
- Un plan de communication type en lien avec la thématique définie (incluant différents supports et canaux de communication).
   2 pages minimum

Le candidat est libre de choisir le format le plus adapté.





# **CONTACT**

### **Maud Schweblin**

campusdestierslieux@sinnyooko.com Organisme de formation enregistré sous le n°11755529375











